

Le Pass'Sport Présentation du dispositif

CONTEXTE

- Les conséquences de la crise sanitaire
- Baisse de l'activité physique des Français
- Contexte économique
- Investissement bénévole en retrait



Mis en place d'une mesure forte de soutien à la prise de licence dans un club à la rentrée 2021, soutenue par un effort financier de 100 M€.

DISPOSITIF

- Une aide financière de **50 €** versée par l'Etat pour réduire le coût de l'adhésion ou d'une licence sportive pendant d'un an.
 - Public cible
 - ✓ Jeunes de **6-18 ans** (17 ans révolus au 30 juin 2021) issus de familles bénéficiant de **l'Allocation Rentrée Scolaire**
 - ✓ Jeunes de **6-18 ans** bénéficiaires de **l'Allocation Education Enfant Handicapé**
 - ✓ Jeunes de **16-18 ans** bénéficiaires de **l'Allocation Adulte Handicapé**
- 5,65 millions de jeunes (3,3 millions de familles)**
- Structures bénéficiaires
 - ✓ les associations et structures sportives **affiliées à des fédérations sportives agréées**
 - ✓ Les associations **agréées** dans les QPV et les territoires des cités éducatives.
 - Période : **1^{er} juillet au 31 octobre 2021**

LES GRANDES ETAPES DU DISPOSITIF

Actions

Calendrier

- 1 COMMUNIQUER, MOBILISER ET STRUCTURER**
Sensibiliser et préparer le déploiement opérationnel
- 2 PREMIER CONTACT**
Donner une information individualisée
- 3 ACCUEIL PAR L'ASSOCIATION**
Accompagner la famille et le jeune dans leur choix
- 4 PAIEMENT DE L'AIDE**
Contrôler et payer l'aide
- 5 ACCOMPAGNEMENT DU JEUNE**
Favoriser l'inscription du jeune dans la durée
- 6 SUIVI, AJUSTEMENT ET EVALUATION**
Maitriser le processus et évaluer l'impact

- Campagne de communication nationale
- Mobilisation des acteurs nationaux (webinaires et courriers DS)
- Structuration du pilotage territorial (collectivités locales et EPLÉ...)
- Référencement des associations volontaires
- Identification des tiers payeurs et fixation du seuil pour gestion directe DRAJES
- Courrier aux familles bénéficiaires (1 courrier par famille)
- Page d'information dédiée sur site internet du ministère
- Centre « ressources » au niveau local
- Découverte de l'activité sportive à l'enfant et sa famille
- Contrôle de l'éligibilité
- Délivrance de l'adhésion / licence, réduction faite de la valeur du Pass'Sport
- Demandes d'aides via le « compte Asso PASS'SPORT »
- Contrôle par les tiers payeurs et/ou DRAJES et versement des aides aux associations ou aux tiers payeurs
- Accompagnement par la structure du jeune et de ses parents pendant la saison
- Mobilisation de volontaires (services civiques, étudiants STAPS, ...)
- Tout au long du processus – Suivi du « compteur »
- Evaluation du processus

Juin à
Septembre
2021

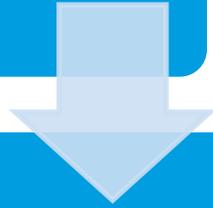
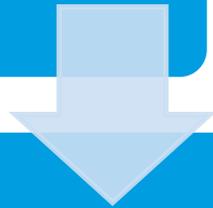
Juillet à aout
2021

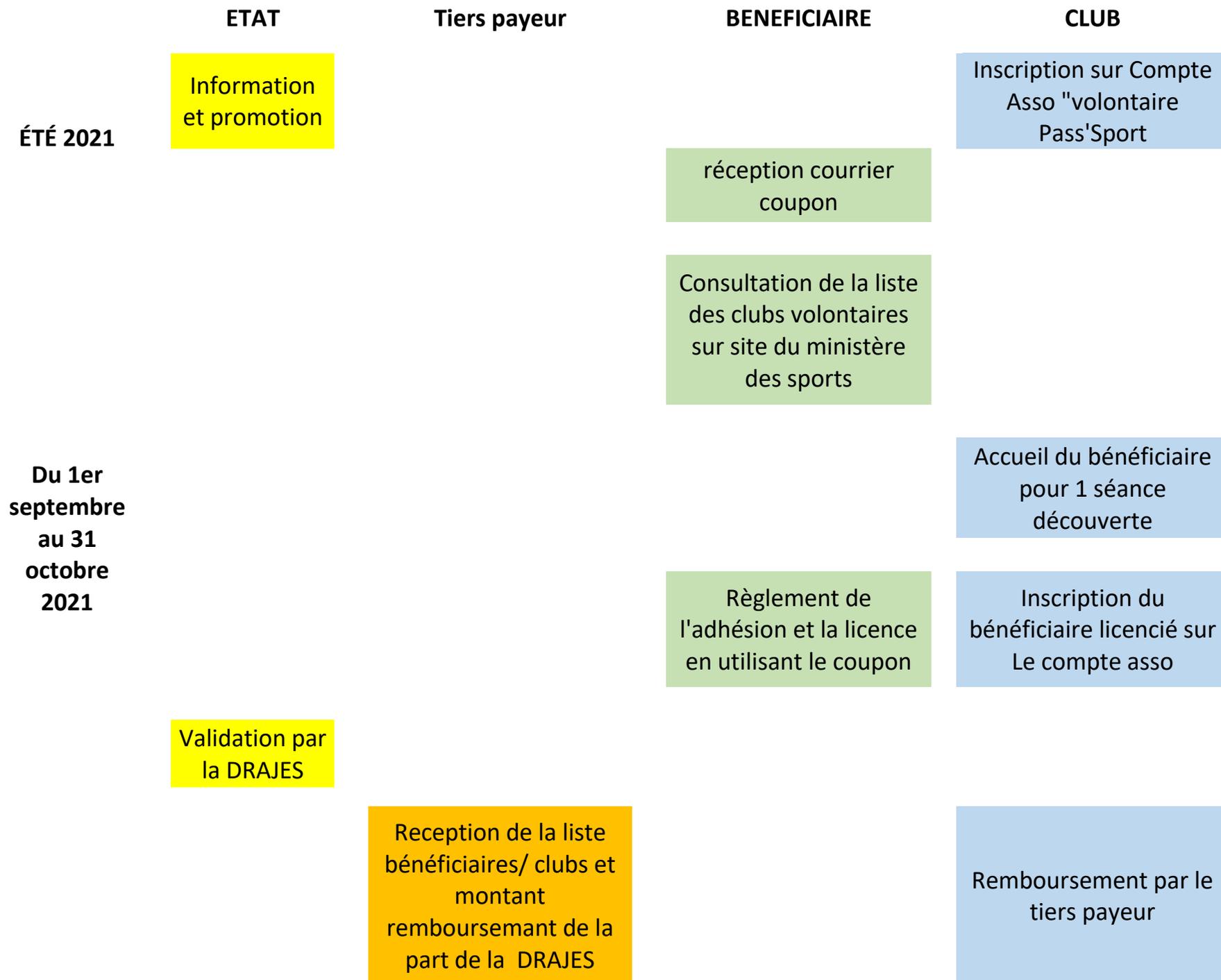
Juillet à
octobre
2021

Septembre à
octobre

Septembre à
juin 2022

Juin à juin
2022





ROLE DES STRUCTURES FEDERALES

→ Communiquer, promouvoir, accompagner

Pour les comités :

- Une information du dispositif auprès des clubs adhérents
- Un accompagnement à l'utilisation du dispositif
- Une promotion de l'affiliation à la fédération auprès des clubs/sections pour s'inscrire dans le dispositif

Pour les clubs affiliés :

- Une inscription sur le compte asso
- Une promotion du dispositif auprès jeunes bénéficiaires

DES OUTILS ET RESSOURCES A VOTRE DISPOSITION

Le Compte Asso « Pass'Sport »

- Pour le référencement (ouverture fin juin) des clubs volontaires
- Pour l'identification des tiers payeurs
- Pour la déclaration des jeunes accueillis et le paiement (dès le 1^{er} septembre)

Les Outils

- Kit de communication (18 juin)
- Notice « Référencement des associations » (Fin juin)
- Notice « Procédure paiement pour les clubs » (9 juillet)
- Calendrier d'envois des courriers aux familles (Début juillet)



Votre enfant a plus de 6 ans et veut faire du sport à la rentrée ?
Bénéficiez d'une réduction de 50 € pour l'inscrire dans un club grâce au Pass'Sport.

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

www.sports.gouv.fr/pass-sport



Moins de 18 ans ? Envie de faire du sport à la rentrée ?
Bénéficiez d'une réduction de 50 € pour votre inscription dans un club grâce au Pass'Sport.

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

www.sports.gouv.fr/pass-sport



1jeune1solution.gouv.fr

Vous avez entre 6 et 18 ans et vous voulez faire du sport à la rentrée ?

Bénéficiez d'une **réduction de 50 €** pour vous inscrire dans un club grâce au « Pass'Sport » !

Plus d'informations sur www.sports.gouv.fr/pass-sport

Critères : Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

OUTILS DE COMMUNICATION



COMMENT ÇA MARCHE ?

Fin août, **3,3 millions de familles** recevront le Pass'Sport et bénéficieront d'une **réduction de 50 euros** par enfant pour la prise d'une licence ou adhésion :

- dans les associations sportives affiliées à une fédération ;
- en QPV, dans toutes les associations sportives agréées.



C'EST POUR QUI ?

5,4 millions de jeunes de 6 à 18 ans dont les familles sont déjà bénéficiaires de :

- l'Allocation de Rentrée Scolaire
- l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé
- l'Allocation aux Adultes Handicapés pour les 16/18 ans



C'EST QUOI ?

Une aide de **50 euros par enfant** à **3,3 millions de familles*** pour financer l'inscription dans un club sportif à la rentrée 2021

* sous conditions de ressources



! l'expérience sport et culture !

ETAPES A VENIR

Installation de la **gouvernance locale** et structuration du déploiement (juin)

- ✓ Désignation d'un **réfèrent Pass'Sport dans chaque DRAJES**
- ✓ Réunion d'information pour **les têtes de réseau sur les territoires**

Identification des **Tiers payeurs** par les DRAJES (Juillet)

- ✓ Concertation avec le mouvement sportif

Actions **d'information et sensibilisation** du réseau FSCF (juin à octobre)

Accompagnement du **référencement** des associations volontaires (fin juin et juillet)

- ✓ Un outil à disposition fin juin (Le Compte Asso pour toutes les associations)

Possibilité ouverte jusqu'en septembre

QUESTIONS ET ÉCHANGE

